

DESCRIPTION D'EMPLOI / JOB DESCRIPTION
SCFP / CSL

TITRE / TITLE ADJOINT, RÉCEPTION ET INVENTAIRE	GROUPE / GROUP 13	N° DE TITRE / TITLE NO NO d'EMPLOI/ JOB NO
FONCTION / FONCTION Chargé de la réception, de l'inspection, de l'identification et de la description du matériel spécialisé, majoritairement destiné aux projets et travaux du service de l'Ingénierie, et du maintien des systèmes de contrôle, selon les normes.		
<p align="center">DESCRIPTION DES TÂCHES / DESCRIPTION OF DUTIES</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Reçoit les matériel spécialisé, l'identifie en assignant le code approprié selon la valeur, l'usage et l'attrait, l'inspecte, s'assure qu'il corresponde à la commande et produit un rapport décrivant l'équipement et ses composantes (ex. carte, alimentation, module d'interconnexion, etc.). 2. Recherche et obtient les informations requises pour identifier, inspecter et décrire correctement le matériel spécialisé. 3. Documente le matériel endommagé ou manquant et assure le suivi auprès des personnes concernées. 4. Remplit les formulaires, les documents appropriés; prépare la correspondance et les rapports requis selon les informations, afin d'assurer les suivis nécessaires. 5. Familiarise d'autres personnes à leur travail en expliquant ses propres tâches. 		
DATE DE PUBLICATION / DATE ISSUED 20 décembre 2007		ANNULE ET REMPLACE / SUPERSEDES

DESCRIPTION D'EMPLOI / JOB DESCRIPTION
SCFP / CSL

CARACTÉRISTIQUES / CHARACTERISTICS		
TITRE / TITLE	GROUPE / GROUP	N° DE TITRE / TITLE NO
ADJOINT, RÉCEPTION ET INVENTAIRE	13	
<p><u>DURÉE DU TRAVAIL / WORKING HOURS</u></p> <p>Semaine de 36¼ heures; parfois heures supplémentaires ou roulement</p> <p><u>EFFORT PHYSIQUE / PHYSICAL EFFORT:</u></p> <p>Mouvements impliquant les membres supérieurs/inférieurs, plus de deux fois par semaine, la plupart des semaines. Mouvement impliquant le dos (manuellement, poids n'excédant pas 25 kg), plus de deux fois par semaine, la plupart des semaines.</p> <p><u>CONDITIONS DE TRAVAIL / WORKING CONDITIONS:</u></p> <p>Conduite de véhicules motorisés plus de deux fois par semaine, la plupart des semaines. Contraintes de temps plus de deux fois par semaine. Interruptions/dérangement plus de deux fois par semaine. Poussières/vapeurs/odeurs plus de deux fois par semaine Travail à proximité de matières dangereuses plus de deux fois par semaine.</p> <p><u>FORMATION / ÉDUCATION:</u></p> <p>Diplôme d'études secondaires.</p> <p><u>EXPÉRIENCE / EXPÉRIENCE:</u></p> <p>6 mois ou plus.</p>		

DATE DE PUBLICATION / DATE ISSUED 20 décembre 2007	ANNULE ET REMPLACE / SUPERSEDES
---	--